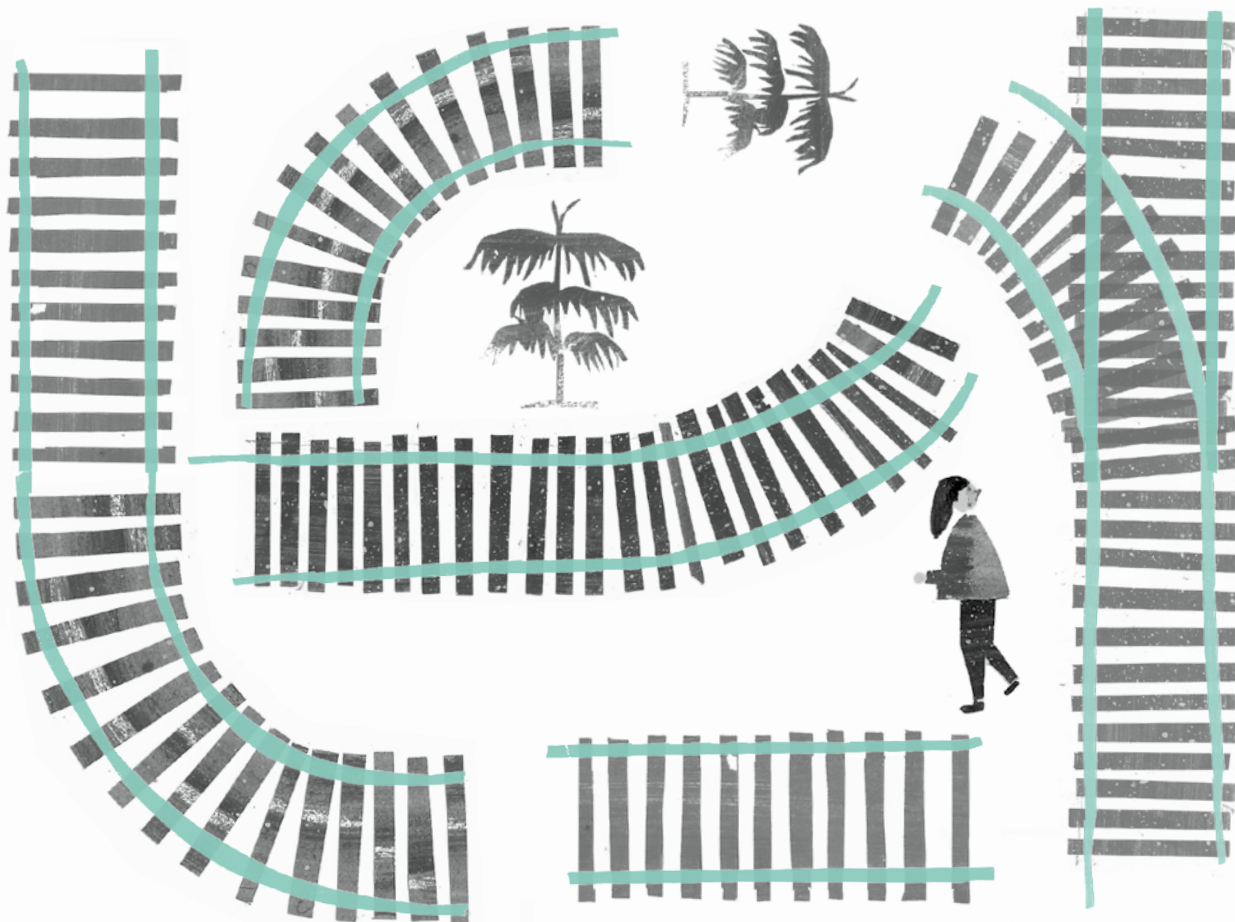


# focales



**Maison plurielle,**  
porte ouverte aux personnes  
victimes de violences conjugales



## Au sommaire

- 3 La Maison où l'on comprend les violences de genre
- 7 «La Maison plurielle est un tremplin»
- 9 La débrouille pour subsister

L'association Maison plurielle à Charleroi accueille depuis 2009 des personnes, en majorité des femmes, victimes de violences conjugales et intrafamiliales, de mutilations génitales, de mariages forcés et violences liées à l'honneur. Suivi psychosocial, insertion professionnelle, ateliers d'estime de soi et campagnes de sensibilisation sont organisés dans cette structure unique en son genre à Charleroi, dont l'existence a été sérieusement menacée fin 2016 en raison de problèmes financiers.

*Par Manon Legrand – Illustrations de Charlotte Lemaire*



# La Maison où l'on comprend les violences de genre

**L'association Maison plurielle à Charleroi accueille des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, mutilations génitales, mariages forcés et violences liées à l'honneur. Elle mène un travail de formation et de sensibilisation aux violences de genre.**

Il n'y a pas de nom sur la sonnette ni de plaque à côté de la porte de cette maison de ville. Quelques affiches relatives aux violences conjugales collées sur les fenêtres sont les seuls indices de l'activité qui règne à l'intérieur de cette habitation pas comme les autres. Cette discrétion est totalement voulue puisque c'est ici que s'est installée l'association Maison plurielle, destinée aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales, mariages forcés et violences liées à l'honneur, qui a ouvert ses portes en 2009. Elles arrivent ici par le bouche-à-oreille, par la ligne Écoute Violences conjugales ou via d'autres services professionnels (police, médecin, associations...).

Clémentine Cuvelier est l'une des quatre travailleuses de l'association. Psychologue, elle est notamment en charge de l'accueil psychosocial, totalement gratuit. « *Je rencontre les personnes en entretiens individuels, j'évalue les risques et je déconstruis les violences vécues avec elles et leur donne déjà une série de pistes concernant par exemple l'aide juridique ou les possibilités d'hébergement* », explique-t-elle. Et d'insister sur les principes de base qui la guident dans tous ses entretiens, comme le « *non-jugement et le respect du rythme et des choix des personnes* ».

D'après une enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne menée en 2014, plus d'une femme sur trois de plus de 15 ans en Belgique a subi des violences physiques et/ou sexuelles, et une femme sur quatre a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de son partenaire ou ex-partenaire. En 2016, la Maison plurielle recense 263 entretiens de personnes victimes et 239 interventions téléphoniques auprès de victimes, de professionnels et d'étudiants.

Comme le rappellent les campagnes sur la question, la violence survient dans tous les milieux. Clémentine Cuvelier le confirme : « *Le public de la Maison plurielle est divers, de tous les milieux, tous les âges et toutes les*





*nationalités. Pour les femmes étrangères que nous rencontrons, la situation est d'ailleurs très complexe car elles sont nombreuses à risquer de perdre leur titre de séjour en cas de séparation avec l'auteur des violences.* » Quant aux violences, elles sont de divers ordres également, avec une prévalence des violences psychologiques et verbales.

Jusqu'à présent, le nombre de ces entretiens était fonction de ce qui était nécessaire pour chaque bénéficiaire. Aujourd'hui, en raison d'une redéfinition de ses fonctions et d'une baisse de subsides (lire « La débrouille pour subsister »), la Maison plurielle doit se limiter à un accueil psychosocial de quelques séances, organisées deux matinées par semaine, avant de procéder à une réorientation. « Ça ne sera pas du tout assez pour déconstruire totalement les violences subies... », regrette Clémentine Cuvelier, mais, optimiste, elle poursuit, « suffisant déjà pour dire aux personnes victimes 'Ce que vous vivez n'est pas normal'. Il s'agit déjà d'une étape immense puisqu'elles se sont entendu dire parfois depuis plusieurs années qu'elles étaient entièrement responsables de la situation ».

Pour que les femmes se sentent toutefois soutenues sur le long terme, la Maison plurielle a mis en place, à leur demande, des « groupes

de soutien. » Chaque mois, une dizaine d'entre elles se rassemblent sur une base volontaire, partagent, discutent, échangent leurs expériences en présence de la psychologue. L'occasion pour les femmes de se sentir soutenues, entendues, en sécurité et en confiance. Dans ce même esprit, la Maison plurielle organise également des ateliers collectifs d'estime de soi et d'insertion socioprofessionnelle (individuels et collectifs) animés par Sophie Monseur, assistante sociale. La moitié des personnes accueillies sont sans emploi. « De nombreuses femmes sont en arrêt maladie à la suite de violences. Elles se retrouvent avec un gros trou dans leur CV. Durant ces ateliers, on leur redonne confiance, on leur donne des pistes pour redémarrer comme la réalisation d'un CV, de lettres de motivation, l'analyse d'une offre d'emploi », explique-t-elle. « Certaines d'entre elles savent qu'elles ne retrouveront pas de travail après autant d'années d'isolement mais au moins elles se sentent mieux, elles reprennent une formation, un loisir, un sport, c'est énorme pour elles. » Parallèlement à ce travail avec les femmes, la Maison plurielle mène également un travail de sensibilisation avec les employeurs – la campagne Alter Égales – afin qu'ils soient outillés pour agir face à des cas d'employées confrontées à des violences qui impactent leur trajectoire professionnelle.

*Les principes qui guident  
Clémentine Cuvelier,  
psychologue, sont le non-  
jugement et le respect  
du rythme et des choix  
des personnes.*

### Une infrastructure spécialisée

La singularité de la Maison plurielle dans le paysage associatif carolo est sa spécialisation dans les violences de genre. Les coordinatrices insistent sur ce point. « *Les services d'aide aux victimes peuvent accueillir aussi bien des victimes de cambriolage que des femmes victimes de violence conjugale... C'est-à-dire qu'une femme pourrait se retrouver face à l'auteur de violences. C'est insensé* », souligne la coordinatrice Cécile Demal. À la Maison plurielle, on veille à la confidentialité des bénéficiaires. Si toute femme souffrant de violences peut frapper à la porte à n'importe quel moment du jour, il est préférable qu'elle prenne rendez-vous. « *Cela permet de garantir un bon accueil aux victimes* », explique Clémentine Cuvelier, précisant toutefois que des plages horaires restent réservées aux urgences. Le cadre aussi a été pensé pour être le plus chaleureux possible pour recevoir ces personnes en détresse : fauteuils confortables, documentation et prospectus relatifs aux violences en libre disposition, et quelques jeux pour les enfants. On est loin de l'atmosphère froide et crue des commissariats ou de certains centres d'aide aux victimes.

Cette connaissance fine et pointue des violences de genre oriente la manière de travailler de la Maison plurielle. Exemple avec la médiation. Elle pourrait être proposée aux victimes dans les services non spécialisés. À la Maison plurielle, les travailleuses s'y opposent, car, dans le cas de violences conjugales, la médiation est un processus foncièrement dangereux pour les femmes.





### Sensibilisation hors les murs

Parmi ses missions, la Maison plurielle compte aussi le volet sensibilisation et formation.

Clémentine Cuvelier a coordonné un outil, « Protocole d'intervention de mise en sécurité des victimes : cahier de recommandations », à partir de réunions avec des professionnels confrontés à différents phénomènes traités par la Maison plurielle. « Il s'agit d'un outil à destination des professionnels pour qui les violences de genre ne font pas partie de la formation de base. Ce document donne des définitions, le cadre légal et contient aussi plusieurs recommandations spécifiques par secteur. On y trouve par exemple tout un chapitre sur la mémoire traumatique pour que les policiers comprennent que lors d'un dépôt de plainte, les femmes peuvent présenter des trous de mémoire et des discours décousus », explique Clémentine Cuvelier, appelée régulièrement à faire des formations auprès du secteur policier, médical ou encore juridique. Le travail de l'association se déploie donc bien au-delà des murs de l'association, cela peut être dans une salle de théâtre ou cinéma à

l'issue d'une représentation ou d'un film relatifs aux violences, dans une haute école ou dans les espaces publics.

Comme Clémentine Cuvelier le rappelle, « notre expertise se base sur le terrain. Pour sensibiliser, il faut se baser sur du contenu. Si j'entends par exemple des personnes me confier durant l'entretien que l'aide juridique est difficile, je penserai à faire des formations au monde juridique ». Pas question d'ailleurs pour la Maison plurielle de se limiter à ce volet « sensibilisation ». Cécile Demal souligne en réponse aux demandes de la Ville qui voudrait que la Maison plurielle augmente ce pôle d'activités : « C'est très bien la sensibilisation, mais il ne faut en aucun cas négliger la prise en charge. On a sensibilisé, on a formé les acteurs. Mais on laisse les personnes se démerder ? C'est pas logique. » Et de rappeler que la Maison plurielle reçoit en moyenne une sollicitation par jour.





# « La Maison plurielle est un tremplin »

## Témoignages de femmes de la Maison plurielle

C'est la première fois qu'elles reviennent à la Maison plurielle depuis au moins deux mois. Yasmina, Éva, Françoise, Cécile et Lucie (prénoms d'emprunt) sont heureuses de se retrouver en ces lieux après avoir craint sa fermeture (lire « La débrouille pour subsister »). « Quand on nous a annoncé la fermeture de la Maison plurielle, ça nous a fait mal d'imaginer que notre point de chute, le seul qui ait une connaissance spécifique de ce qu'on vit, allait disparaître », explique Cécile. « On ne peut pas manifester boulevard Tirou... Les violences conjugales se vivent dans l'ombre et le silence. Alors que quiconque peut en souffrir, on constate que ça n'est pas une priorité politique », poursuit Françoise. Elles ont alors brandi leur stylo pour écrire une lettre à Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi.

Elles lui adressaient notamment ces mots : « Trop souvent incomprises, jugées, malmenées... Nous restons enfermées dans nos souffrances. Trop souvent honteuses de ce parcours 'trop commun' quoi qu'on en dise. Nous sommes au bout du rouleau, nous combattons nos propres idées noires et ce mal qui nous ronge doit rester, passé au silence social. [...] Et puis, un jour, nous prenons notre courage et nous poussons la porte de ce merveilleux projet : l'asbl 'Maison plurielle'. Une porte s'ouvre, un sourire, une main se tend. Nous rencontrons une équipe dévouée, à l'écoute, extrêmement consciencieuse du drame que chacune de nous subit. [...] Nous devenons quelqu'un. »



« C'est très bien la sensibilisation, mais il ne faut en aucun cas négliger la prise en charge. »

Cécile Demat



### « Ailleurs, on ne cernait pas mon problème »

Toutes ont des âges et des parcours différents, mais partagent le fait d'être arrivées ici « au fond du trou » et d'avoir trouvé une écoute et des conseils spécifiques à leur vécu. « Ailleurs, que ce soit au centre d'aide aux victimes ou à la police, on ne cernait jamais mon problème. J'avais l'impression d'être incomprise et peu entendue. Au centre d'aide aux victimes, on m'a reçue dans le couloir, tout le monde pouvait entendre. Si l'accueil n'est pas assuré dès le premier contact, quand on est au fond du gouffre, ça ne donne pas envie de revenir après », explique Lucie.

Éva souligne l'importance de la formation en insertion socioprofessionnelle : « J'ai un grand vide dans mon CV. Comment voulez-vous que j'explique ça au Forem ? Ici, j'ai pu en parler dans un cadre bienveillant et intimiste et recevoir des conseils dans ma recherche d'emploi. » Toutes rappellent aussi l'importance de la gratuité de l'accueil. « Cela nous permet d'y avoir accès, sans devoir justifier à notre compagnon l'argent dépensé », explique

Yasmina. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs dû abandonner le suivi psychologique après la Maison plurielle pour des raisons financières et par absence de structure adaptée. Elles continuent à se rendre au groupe de soutien, pour recevoir des encouragements des autres, récolter un peu d'énergie mais aussi pour en donner. « La Maison plurielle est un tremplin, elle nous aide à aller de l'avant. J'essaye de pouvoir rendre mon expérience utile à d'autres femmes, pour rendre l'aide que j'ai moi-même reçue dans le passé », explique Cécile.

Les bienfaits de leur passage à la Maison plurielle ne manquent pas : rompre l'isolement, acquérir une autonomie, recréer du lien... Pour Éva, la Maison plurielle lui a permis d'« inverser la tendance » : « Dans le processus de violences conjugales, on s'isole peu à peu, le cercle d'amis se restreint et on se sent extrêmement seule. À la Maison plurielle, on fait le chemin inverse, la spirale s'ouvre vers l'extérieur. Quand quatre ou cinq personnes te confirment que la tasse que tu vois devant toi est beige, et pas rouge, que tu as raison alors qu'on t'a dit que tu avais tort depuis plusieurs années, ça fait du bien ! »



# La débrouille pour subsister

Seule infrastructure experte à Charleroi dans les violences contre les femmes, la Maison plurielle, créée en 2009, a pourtant un avenir qui est loin d'être assuré.

La Maison plurielle a bien failli ne pas passer l'année 2017. Elle a pu rouvrir ses portes ce 1<sup>er</sup> février 2017 après une fin d'année 2016 tumultueuse et un mois de fermeture.

Retour en juin 2016 : la Maison plurielle apprend qu'elle pourrait perdre ses subsides de la Ville de Charleroi. L'association bénéficie en outre de subsides régionaux et d'aides du Fonds social européen (FSE).



## « On ne peut pas manifester boulevard Tirou nous... Les violences conjugales se vivent dans l'ombre et le silence »

Une bénéficiaire

« On reprochait à notre association une mauvaise gestion financière et administrative », explique sa coordinatrice Cécile Demal. Après un audit montrant que l'argent était bel et bien utilisé et un renouvellement partiel du conseil d'administration, la Ville décide en octobre de reconduire les subsides pour 2017.

Au vu du montant inférieur à celui des années précédentes, l'association doit se séparer d'un mi-temps. Par ailleurs, la Ville a modifié les missions de la Maison plurielle, contrainte de réduire à quelques séances la mission de suivi psychosocial au lieu du suivi à durée indéterminée qui prévalait jusqu'alors (lire « La Maison où l'on comprend les violences de genre »).

La Maison plurielle accueille cette nouvelle avec un certain soulagement, mais elle est loin d'être sauvée. L'association n'a plus un sou sur son compte. Le problème, et il concerne plusieurs acteurs du monde associatif, est l'arrivée décalée des subsides. La Maison plurielle attend toujours aujourd'hui la deuxième tranche de subsides 2016 et aussi la première de 2017. La voilà donc contrainte, en décembre 2016, de fermer ses portes et de licencier ses quatre travailleuses.

L'équipe ainsi que le conseil d'administration se lancent alors corps et âme dans une recherche de financement pour pouvoir rouvrir les portes de l'association. Un financement participatif est lancé qui permet de lever





près de 20.000 euros en un mois. Consciente que le problème pourrait se reproduire, la Maison plurielle poursuit inlassablement sa recherche de plans B. Elle a ainsi créé des fonds nominatifs pour compenser la perte de subsides de la Ville : elle invite des personnes désireuses d'aider la Maison plurielle à contribuer, pour un montant de minimum 250 euros, au projet d'accompagnement d'une personne victime, de sa prise en charge d'urgence à son autonomisation sociale et économique. Enfin, la Maison plurielle a aussi lancé l'idée d'un fonds associatif, avec des prêts à 0%, pour permettre aux associations de faire face au délai de réception des subsides. Le projet, porté par la Maison pour associations (MPA) de Charleroi, va formuler une proposition concrète qui pourra ensuite être analysée par le conseil communal carolo.

# Informations pratiques

## - Maison plurielle

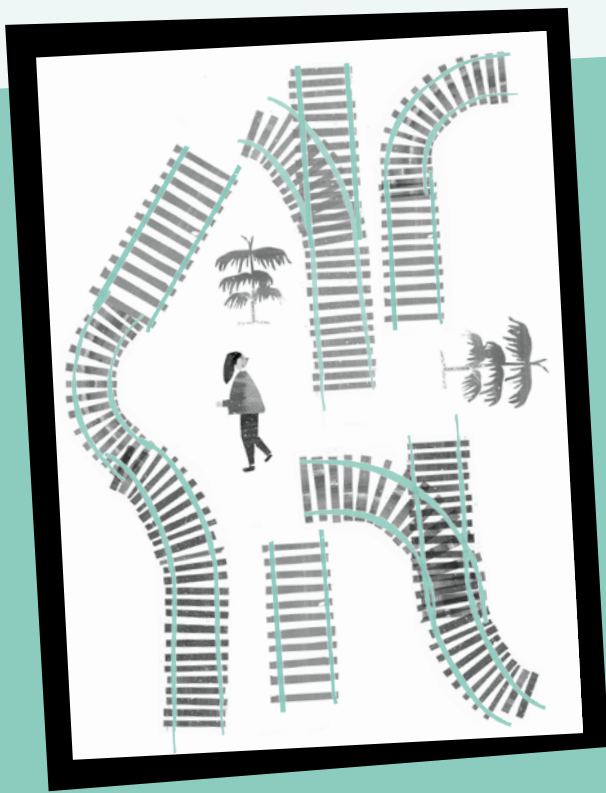
77, rue Émile Tumelaire, 6000 Charleroi  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Téléphone : 071/94 73 31

GSM : 0492/65 55 47

Site web : [www.maisonplurielle.be](http://www.maisonplurielle.be)

Facebook : Maison plurielle



# focales

est une revue publiée en supplément d'*Alter Échos*.

Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.

Coordination : Marinette Mormont.

Ce cahier a été rédigé par Manon Legrand.

Illustrations : Charlotte Lemaire.

Il a été achevé en avril 2017.

Layout, mise en page et photos : Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro.

Impression : Nouvelles Imprimeries Havaux

Cette publication est en accès libre

sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be) (onglet Focales)

**Agence Alter**  
■■■■■



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES